



FORMULAIRE D'INSCRIPTION Formation paiements directs

ETAT NOMINATIF

Nom

Prénom(s) :

Adresse :

NP/Lieu :

Commune d'origine (lieu/canton):

Date de naissance :

Tél.

Tél. portable

E-Mail

Inscription à la session de cours : Août 2019 - juin 2020

Option souhaitée : (prise
en compte selon le nombre
d'inscriptions)

Grandes cultures et élevage

Grandes cultures et viticulture

CONDITIONS D'ADMISSION

- 28 ans minimum durant l'année de l'examen
- CFC d'une formation professionnelle initiale ou formation terminée en école du degré secondaire II

CFC ou diplôme :

Obtenu le :

- 1 année de pratique professionnelle sur une exploitation agricole reconnue (à attester par un certificat de travail ou de salaire)

Détail de l'expérience professionnelle agricole (numéro d'exploitation, nom, prénom de l'exploitant, adresse)	Durée (à partir de la fin du CFC/diplôme)	Taux d'activité en %

FORMATION

La formation est dispensée par Agrilogie Grange-Verney. En vous inscrivant, vous vous engagez à :

1. Suivre au moins 80 % des cours dispensés par Agrilogie. En cas d'absences supérieures à 20 %, vous ne serez pas admis-e à l'examen.
2. Rédiger un travail sur votre exploitation. Ce dernier correspond à environ 40 heures de travail individuel.
3. Se présenter aux examens de cette formation. En cas d'absence non justifiée, le résultat de l'examen sera considéré comme un échec.
4. Payer les frais d'écolage d'un montant de CHF 5'350.--. Ce montant ne comprend pas les frais de repas ou d'hébergement. L'écolage est perçu par Agrilogie.
5. Payer les frais d'examen d'un montant de CHF 1'100.-- et les frais administratifs d'un montant de CHF 250.--. La taxe d'examen et les frais administratifs sont perçus par Agora.
6. Au cas où les frais d'écolage, d'examen et administratifs ne sont pas payés, l'attestation ne sera pas délivrée.
7. AGORA, en cas de réussite de l'examen, fera parvenir l'attestation de la réussite de la formation continue donnant droit aux paiements directs.

EXAMEN FINAL

L'examen final se compose d'une épreuve écrite qui se déroule à l'école, et d'un entretien sur la base du dossier personnel, sur l'exploitation de référence. Veuillez indiquer ci-dessous l'adresse de l'exploitation de référence

--

Les autres informations concernant l'exploitation ont un caractère indicatif. Elles sont utiles à l'organisation de l'examen final.

Mode d'exploitation (PER, BIO)	
Utilisation du sol (cultures)	
Catégories et effectifs des animaux	
Autres branches d'activités	

LIEU, DATE : **SIGNATURE :**

A retourner à :

AGORA
Av. des Jordils 5
Case postale 1080
1001 Lausanne
Tél. 021 614 04 77 Fax : 021 614 04 78
E-mail : info@agora-romandie.ch

Documents à joindre à l'inscription :

- copie du CFC, de la maturité ou du titre obtenu
- attestation(s) de pratique professionnelle